



**RAPPORT D'ACTIVITES 2003
DU COMITE DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE
LA MAULDRE ET DE SES AFFLUENTS
(CO.BA.H.M.A.)**

1/ ORDRE DU JOUR ET SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS POINTS TRAITÉS LORS DES RÉUNIONS DU CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNÉE 2003

En 2003, le Conseil du CO.BA.H.M.A. s'est réuni à 3 reprises à savoir le 17 Janvier, le 26 Février et le 12 Novembre. Une seule Assemblée Générale a eu lieu le 26 Février.

1.1. Conseil du 17 Janvier 2003

- Adoption du rapport d'activités 2002
- Stagiairisation de l'animateur du S.A.G.E. et proposition de recrutement d'un technicien emploi-jeune
- Modification du régime indemnitaire des agents du CO.BA.H.M.A.
- Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2003

1.2. Assemblée Générale du 26 Février 2003

- Election du Président du CO.BA.H.M.A. : M. AMOUROUX à la majorité absolue
- Election du Conseil du CO.BA.H.M.A. (Cf. liste ci-dessous)

SYNDICATS	TITULAIRES ELUS	SUPPLEANTS ELUS
S.I.A.E. du Ru de Gally	M. DEBRETAGNE	M. JARROT
S.I.A. de la Région Ouest de VERSAILLES (SIAROV)	M. HIGOIN	M. GAULTIER
S.I.A. BAZEMONT-AULNAY SUR MAULDRE	M. LOISNEL	M. HUBERT
S.I. PLAISIR-THIVERVAL GRIGNON	Mme RADIX	Mme LANEN
S.I.A. THIVERVAL-FEUCHEROLLES-CHAVENAY (THI-FEU-CHA)	Mme LANEN	M. CORMAN
S.I.E. MAULE-BAZEMONT-HERBEVILLE (SIEMBH)	M. MANTRAND	M. DUQUET
SIA NEZEL-LA FALAISE	M. MAILLE	Mme DI BERNARDO
S.I.E.A.B. de la Mauldre Aval	M. RAOUX	M. BRUNELLE
S.I.A. de la Mauldre Supérieure (SIAMS)	M. J.P. REGNAULT	M. GOUSSON

CONSEILLERS GENERAUX ELUS
M. AMOUROUX
M. DEMAISON
M. FORRAY
Mme LE MOAL
M. PLANCHENAULT
M. REGNAULT Joël

- Election de la Commission d'Appel d'Offres (Cf. liste ci-dessous)

COLLECTIVITE DU TITULAIRE	TITULAIRES ELUS	COLLECTIVITE DU SUPPLEANT	SUPPLEANTS ELUS
CONSEIL GENERAL 78	M.DEMAISON	CONSEIL GENERAL 78	Mme LE MOAL
S.I.A.E. du Ru de Gally	M. DEBRETAGNE	S.I.A. VILLEPREUX-LES CLAYES SOUS BOIS	M. BLANCHOT
S.I.A. de la Région Ouest de VERSAILLES (SIAROV)	M. HIGOIN	S.I. PLAISIR – THIVERVAL GRIGNON	Mme LANEN
S.I.E.A.B. de la Mauldre Aval	M. RAOUX	SIA NEZEL-LA FALAISE	M. MAILLE
S.I.A.E.P. JOUARS PONTCHARTRAIN-MAUREPAS	Mme ROQUELLE	S.I.E.A. de la Région de PLAISIR-LES CLAYES SOUS BOIS	Mme RADIX

- Compte rendu d'activités 2002
- Présentation de l'état d'avancement du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Mauldre par la M.I.S.E.

1.3. Conseil du 26 Février 2003

- Election du Bureau du CO.BA.H.M.A. (Cf. liste ci-dessous)

MEMBRES DU BUREAU ELUS
M. AMOUROUX (Conseiller Général), Président
Mme LE MOAL (Conseiller Général), 1 ^{ère} Vice-Présidente
M. DEBRETAGNE (S.I.A.E. du ru de Gally), Vice-Président
M. DEMAISON (Conseiller Général), Vice-Président
M. RAOUX (S.I.A.E.B. de la Mauldre Aval), Vice-Président
M. MAILLE (S.I.A. NEZEL-LA FALAISE), membre assesseur
M. PLANCHENAULT (Conseiller Général), membre assesseur
M. RADIX (S.I.E.A. de la Région de PLAISIR-LES CLAYES SOUS BOIS), membre assesseur

- Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2002
- Affectation du résultat de fonctionnement 2002
- Vote du Budget Unique 2003
- Recrutement d'un garde-rivière sur un poste emploi-jeune

1.4. Conseil du 12 Novembre 2003

- Décision de versement de l'indemnité de conseil de gestion à M. PEROT, receveur syndical
- Adhésion du CO.BA.H.M.A. au fonds national de compensation du supplément familial de traitement
- Appel à projets inondations
- Point sur le budget 2004 du CO.BA.H.M.A.
- Point sur les actions réalisées par le CO.BA.H.M.A. en 2003
- Recrutement du rédacteur

2/ THEMES TRAITES PAR LE CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNEE 2003

L'année 2003 est une année chargée et quelque peu perturbée du fait notamment

- de la mutation le 30 Août 2003 de Mme Catherine DENIS, qui était chargée du suivi administratif du Syndicat
Cette dernière est remplacée par Mlle Marie-Hélène BLANC depuis le 1^{er} Décembre 2003.
- des formations initiales de M. LEBRUN (garde-rivière) et de Mlle Marie-Stéphanie TREGARO (ingénieur animateur S.A.G.E.).

Cette année a été également marquée par l'arrivée le 26 Mai 2003 d'un nouveau garde-rivière M. Dominique PETIT.

2.1. Actions permettant la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs du S.A.G.E.

a) Secrétariat technique et administratif de la Commission Locale de l'Eau

En tant que secrétariat technique de la C.L.E.,

- Le CO.BA.H.M.A a organisé la réunion de la C.L.E. du 24 Septembre 2003 (présentation du 8^{ème} programme et du projet de plan territorial d'actions 2004-2006 de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ainsi que de la directive cadre sur l'eau du 23 Octobre 2000) et les bureaux de la C.L.E. du 24 Avril 2003 et du 8 Septembre 2003.
- Le CO.BA.H.M.A. réalise la préinstruction des dossiers soumis à l'avis de la C.L.E. par la M.I.S.E. et la Préfecture des Yvelines :
 - Orientations sur le dossier de déclaration de rejet de la Z.A.C. de Montgolfier de la commune de Noisy le Roi,
 - Dossiers d'autorisation au titre du code de l'environnement concernant les sociétés HYPERTECHNOLOGIES et PERMASWAGE (zone industrielle des Dames aux Clayes-sous-Bois)
 - Dossiers de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le rejet de la Z.A.C. du centre ville de la commune de Saint-Cyr l'Ecole.
- Le CO.BA.H.M.A. transmet les avis de la C.L.E. au Préfet.

b) Aide à la programmation des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre du S.A.G.E

En particulier, le CO.BA.H.M.A. a suivi le dossier du S.I.A.R.O.V. concernant la dépollution de l'agglomération versaillaise (temps sec et temps de pluie) ainsi que le lancement fin 2003 de l'étude de programmation du S.I.A. de la Mauldre Supérieure. Le CO.BA.H.M.A. a été

également associé à l'élaboration d'un contrat de bassin (outil financier régional) sur le Maldroit (S.I.E.A. de la Région de Plaisir-Les Clayes).

- c) Communication sur les actions du CO.BA.H.M.A. et la mise en œuvre du S.A.G.E. de la Mauldre

Une plaquette d'information globale sur le CO.BA.H.M.A. ainsi qu'un schéma d'alerte en cas de pollution ont été réalisés et diffusés à l'ensemble des communes et des syndicats du bassin versant de la Mauldre.

2.2. Actions permettant la mise en œuvre des objectifs 1A et 1B du S.A.G.E. «Diminuer les rejets polluants de l'assainissement collectif et gérer les sous-produits de l'épuration»

- a) Suivi des pollutions et mesures de terrain

La campagne de mesures de l'année 2003 a comporté :

- 6 campagnes de mesures physico-chimiques en 20 points,
- une campagne de pêches électriques en 6 points,
- une campagne spécifique sur le sous-bassin versant du Lieutel (4 campagnes de mesures physico-chimiques en 16 points et une campagne IBGN en 7 points).

- b) Cartographie des zones de collecte épuration

Une cartographie des zones de collecte épuration du bassin versant de la Mauldre a été lancée avec les services du Département. Le bassin versant du ru de Gally est terminé et a été envoyé pour validation aux maîtres d'ouvrage concernés.

2.3. Actions permettant la mise en œuvre de l'objectif 2 du S.A.G.E. «Diminuer les rejets polluants diffus et les apports solides liés au ruissellement»

Pour les zones affectées par des coulées de boues dues à un ruissellement sur terres agricoles et sur chemins pentus, l'étude des 4 zones concernées (Beynes -Chemin de la Croix verte-, Mareil-sur-Mauldre -Chemin de la Cavée-, Maule -Versant ouest- et Montainville) a été confiée en Mars 2002 au bureau d'études AQUA-SOL PROJETS (St Valéry en Caux -74-).

Cette étude finalisée en 2003 propose un programme d'actions comprenant 4 volets d'actions complémentaires :

- Le maintien des éléments du paysage participant à la gestion des écoulements et le respect des pratiques culturales conservatrices
- La mise en place de petits aménagements hydrauliques destinés à retenir les écoulements au plus près de leur zone de production et à protéger les talwegs (fossés d'infiltration, de stockage, talus busés, mares tampons...)
- La création si nécessaire de retenues structurantes destinées à écrêter les débits de pointe et protéger les infrastructures sensibles

- Un volet spécifique concernant la protection individuelle des biens menacés.

2.4. Actions permettant la mise en œuvre des objectifs 3 «Diminuer l'exposition au risque d'inondation» et 4 du S.A.G.E. «Gestion des ruissellements et des capacités de rétention»

a) Etude sur le sous-bassin versant du Lieutel

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs 4 et 7 du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Mauldre (relatifs à la gestion des ruissellements et des capacités de rétention et à la restauration et à l'entretien écologique des cours d'eau et des zones humides), le CO.BA.H.M.A. a confié en Mars 2003 une étude sur le sous-bassin versant du Lieutel au bureaux d'études PROLOG INGENIERIE et Centre d'Ingénierie Aquatique.

Cette étude a pour but

- de proposer des scénarios d'aménagements (zones d'expansion de crues, petits bassins de rétention, amélioration du fonctionnement des zones humides existantes....) visant à limiter les inondations sur le Lieutel dans sa partie avale et sur la Mauldre (les scénarios proposés devront permettre un stockage supplémentaire d'environ 100 000 m³ dans un premier temps, et porter cette valeur à 200 000 m³ dans une seconde hypothèse, l'ensemble venant en complément des 80 000 m³ existants),
- de caractériser les zones humides et de faire des propositions pour les réhabiliter,
- de caractériser et d'étudier les tronçons d'intérêt écologique afin d'établir un cahier des prescriptions de requalification et d'entretien.

Pour associer les acteurs concernés à cette étude le plus en amont possible, des réunions de présentation de ses objectifs et de son déroulement ont été organisées :

- le 7 Février 2003 pour les agriculteurs,
- le 17 Mars 2003 pour les maires des 17 communes concernées.

Cette étude comporte 4 phases :

- Phase 1 : Recueil des données existantes
Le recueil des données existantes s'est fait par le biais
 - d'une analyse des données disponibles sur les caractéristiques hydrologiques et hydrauliques ainsi que sur les qualités physico-chimiques, hydrobiologiques et écologiques du sous-bassin versant du Lieutel,
 - de visites de terrain,
 - de 3 réunions de secteurs avec les communes.

Une réunion de présentation des résultats de la phase 1 a été organisée le 9 Juillet 2003 pour les communes concernées.

- Phase 2 : Analyse hydrologique et hydraulique
- Phase 3 : Propositions de scénarios d'aménagement visant à limiter les inondations sur le Lieutel et la Mauldre ainsi que de prescriptions visant à réhabiliter, à préserver et à diversifier les secteurs d'intérêt écologique et les zones humides

Cette phase est en cours et fera l'objet d'une présentation aux maires des communes concernées ainsi qu'aux agriculteurs.

- Phase 4 : Approfondissement du scénario retenu qui permettra de limiter les inondations sur le Lieutel et la Mauldre
Des réunions de présentation aux maires des communes concernées et aux agriculteurs seront organisées en fin de phase 4.
- b) Candidature pour l'appel à projets inondations lancé par le Ministère de l'Environnement

Le CO.BA.H.M.A. a répondu à l'appel à projets inondations lancé par la circulaire de la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable du 1^{er} octobre 2002.

Le programme d'actions de prévention des inondations pour la période 2003-2006 sur le bassin versant de la Mauldre retenu par le Ministère comprend :

- Des actions de communication et d'animation réalisées par le CO.BA.H.M.A.
- Des actions relatives à la limitation du ruissellement et à la protection des zones naturelles d'expansion de crues, qui seront engagées par d'autres maîtres d'ouvrage (syndicats de rivière et communes)
- La révision du P.P.R.I. par l'Etat.

c) Participation au comité de pilotage du P.P.R.I.

Le CO.BA.H.M.A. fait partie du comité de pilotage du P.P.R.I.. Ce dernier s'est réuni en Mai 2003 pour faire un point sur l'état d'avancement du P.P.R.I..

Pour les 12 communes ayant fait l'objet d'un premier arrêté préfectoral de révision des P.P.R.I. le 12 Décembre 2002 (Boissy-sans-Avoir, Vicq, Villiers-Saint-Frédéric, Neauphle-le-Vieux, Beynes, Montainville, Mareil-sur-Mauldre, La Falaise, Nezel, Epône, Aulnay-sur-Mauldre et Maule), les documents composant le P.P.R.I. soumis à enquête publique (cartographie de la crue centennale, cartographie des aléas, carte du zonage, règlement) sont en cours d'élaboration.

Un deuxième arrêté préfectoral a été pris sur 6 communes du ru de Gally (Chavenay, Crespières, Davron, Rennemoulin, Thiverval-Grignon et Villepreux) le 6 Novembre 2003. L'étude préalable à la révision du P.P.R.I. sur ces 6 communes est en cours.

d) Travail à l'élaboration du règlement sur le 1 l/s/ha

La C.L.E. a pris le 3 Octobre 2002 une délibération relative à la limitation du ruissellement à 1 l/s/ha.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette délibération, il est apparu nécessaire :

- de préciser les notions de nouvelles imperméabilisations et d'emprise totale du projet utilisées dans la délibération,
- d'explicitier les modalités d'application de la délibération en fonction des superficies des opérations, de la qualité du pétitionnaire et de la nature des aménagements (travaux neufs, renouvellement...).

Pour ce faire, un règlement est en train d'être élaboré. Ce dernier permettra en effet d'indiquer, pour chaque type d'opération induisant une augmentation du ruissellement sur un terrain, les conditions de mise en œuvre de la délibération de la C.L.E. du 3 Octobre 2002.

e) Acquisition de données sur les systèmes de retenues du bassin

Les caractéristiques des principaux ouvrages de retenue (publics et privés) sont recensés et disponibles auprès du CO.BA.H.M.A..

2.5 Actions permettant la mise en œuvre de l'objectif 6 B «Garantir l'alimentation en eau potable : Sécuriser les dispositifs de production et de distribution»

Un questionnaire relatif à la sécurisation de l'alimentation en eau potable a été adressé aux communes et aux syndicats d'eau potable.

2.6. Actions permettant la mise en œuvre des objectifs 7 «Restaurer et assurer l'entretien écologique des cours d'eau et des zones humides» et 8 du S.A.G.E. «Gérer les rives et les abords de cours d'eau»

Les travaux en rivière réalisés en 2003 par le S.I.A.M.S. et le S.I.A.E.B. de la Mauldre Aval ainsi que les projets du S.I.E.A.R.P.C. et du S.I.A.E. du ru de Gally ont été suivis par les garde-rivières du CO.BA.H.M.A..

2.7. Actions permettant la mise en œuvre de l'objectif 9 «Organiser les usages récréatifs et culturels»

2 classes d'écoles primaires du bassin versant de la Mauldre ont pu assister aux pêches électriques organisées par le CO.BA.H.M.A. en Octobre 2003. Ils avaient été au préalable sensibilisés en classe aux thèmes du bassin versant, du cycle de l'eau , des poissons de rivière et des macroinvertébrés.

ANNEXES



Adresse postale :

Domaine de Madame Elisabeth
73, avenue de Paris
78 000 Versailles

Président du CO.BA.H.M.A

M. Pierre AMOUROUX

CONTACTS

Service administratif

Mme Elisabeth BERTRAND
tél : 01-39-07-73-27 fax : 01-39-07-89-52
Mlle Marie-Hélène BLANC
tél : 01-39-07-89-69 fax : 01-39-07-89-52

Ingénieur animateur SAGE

Mlle Marie-Stéphanie TREGARO
tél : 01-39-07-71-01 fax : 01-39-07-89-52

Garde-rivières

M. Pascal LEBRUN
M. Dominique PETIT
portable : 06-80-88-20-12
tél : 01-39-07-70-58 fax : 01-39-07-89-52

